



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 25 février 2019

### **Metz : une copropriété réalise 34% d'économies sur ses frais de chauffage**

**Située avenue de Strasbourg à Metz, la résidence La Pépinière a diminué d'un tiers sa consommation de chauffage en l'espace de deux ans. En effet, les résidents de cette copropriété de 56 lots ont mené une série d'actions visant à économiser les charges immobilières. Un résultat payant.**

Les charges de chauffage correspondent environ à 31% de l'ensemble des charges d'un appartement en copropriété. C'est le premier poste de dépense du foyer ! Face à ce constat, les résidences sont nombreuses à se mobiliser pour diminuer autant que possible la facture de chauffage. A Metz, la résidence La Pépinière construite dans les années 1970 fait figure d'exemple. « *Malgré quelques réticences en Assemblée Générale, les copropriétaires ont compris qu'il était nécessaire d'investir pour préserver leur patrimoine et diminuer leurs charges* », explique Mike Hevessy, Directeur de syndic au sein du Groupe Demur Immobilier.

Entre 2016 et 2018, le syndic procède à l'isolement des façades de la résidence et installe des compteurs individuels de l'entreprise *ista* au sein de chaque logement. « *Lorsque le chauffage est collectif et que les frais sont répartis suivant la surface des logements, les gens ne sont pas encouragés à faire attention à leur consommation d'énergie*, remarque Mike Hevessy. *Lorsqu'elles deviennent individuelles et qu'elles sont indexées sur la consommation réelle de chaque foyer, on observe un changement de comportement de la part des résidents* ».

Quelques écogestes simples sont alors adoptés comme fermer les robinets de radiateur avant d'aérer, aérer les pièces pas plus de 10 minutes, fermer les volets pendant la nuit, baisser la température en cas d'absence prolongée, purger les radiateurs...

En 2017, année de forte augmentation du prix du gaz, la résidence La Pépinière totalise 26 547 euros de dépenses d'énergie. En 2018, ce montant diminue d'un tiers, avec 17 583 euros. « *L'individualisation des frais de chauffage a généré une baisse drastique de la facture de chauffage* », déclare Mike Hevessy. Un constat qui confirme l'étude de l'Ademe selon laquelle la répartition individuelle des frais de chauffage peut générer jusqu'à 25% d'économies.

**Contact presse**

Anne-Laure Marin

Agence Initiale

07 69 95 64 68

[annelaure@agence-initiale.fr](mailto:annelaure@agence-initiale.fr)